



Les infrasons émis par les éoliennes ont-ils un impact sur la santé ?

Les infrasons émis par les éoliennes ont-ils un impact sur la santé ? De nombreux riverains se plaignent de troubles divers qu'ils associent avec la présence d'éoliennes. Ces dernières génèrent en effet des sons de basse fréquence inaudibles, appelés infrasons. Ces derniers peuvent-ils vraiment provoquer des maladies ? Outre le bruit qu'elles génèrent par leur fonctionnement, les éoliennes sont à l'origine d'infrasons, des sons de basse fréquence, inférieurs à 20 Hz, et inaudibles par l'oreille humaine mais qui se propagent sur de longues distances (plus de 10 km). Ils sont accusés de provoquer divers troubles « vibro-acoustiques » (VAD, en anglais, Vibro Acoustic Disease). Une étude de 2004 relie ces troubles à l'exposition aux infrasons et basses fréquence qui, selon ses auteurs, pourrait conduire à l'apparition d'une large diversité d'effets sanitaires (fibroses, atteintes du système immunitaire, effets respiratoires, modification morphologique d'organes, etc). D'autres études ont décrit un « syndrome éolien » ressenti par les riverains, se traduisant par des troubles du sommeil, des maux de tête, des acouphènes, des troubles de l'équilibre ou des saignements de nez. Risques liés aux infrasons : ce qu'en dit la science

En 2017, l'Anses a émis un rapport qui évalue le véritable risque. Elle a surtout constaté... une énorme disproportion entre le grand nombre d'articles à ce sujet en comparaison du faible nombre d'études scientifiques, elles-mêmes, contradictoires. La plupart porte sur des souris et des expositions bien plus élevées que celles auxquelles sont exposés des riverains. D'autres comportent des biais



statistiques ou ne permettent pas de relier spécifiquement les symptômes aux infrasons. Si l'agence reconnaît effectivement de possibles effets physiologiques des infrasons, « rien ne permet de les relier à un effet sanitaire », note-t-elle. Les effets des infrasons liés aux éoliennes sur la santé tiennent surtout d'un phénomène physiologique. © Rainer Fuhrmann, Fotolia L'effet nocebo des éoliennes Un deuxième rapport de l'Académie de médecine publié en 2017 vient corroborer ces conclusions, mettant en cause « l'effet nocebo » des éoliennes. Une récente étude néo-zélandaise, menée en double aveugle, a ainsi montré que, seuls, les sujets ayant reçu des informations négatives sur les éoliennes ont rapporté des symptômes, qu'ils aient été ou non soumis à l'exposition aux infrasons. « En d'autres termes, la crainte de la nuisance sonore serait plus pathogène que la nuisance elle-même », constate l'Académie de médecine, qui reconnaît toutefois que « le caractère intermittent et aléatoire des pales, interdisant toute habitude, peut indubitablement perturber l'état psychologique de ceux qui y sont exposés ». À noter que de nombreuses autres activités quotidiennes émettent des infrasons, comme lorsqu'on voyage en voitures, les vitres ouvertes, ou que l'on fait du jogging. Les ventilateurs, les éléphants, ou même la houle de l'océan et le vent dans les arbres sont aussi émetteurs d'infrasons. Sans que cela n'entraîne a priori de mal de tête. Source web par: futura sciences